

*Paris*

2<sup>e</sup> ANNÉE - N° 29



LE



JUILLET 1942

# SOLEIL SAGANAIS

MENSUEL DU STALAG VIII C



RESPONSABLE  
POUR LA RÉDACTION  
ANDRÉ FABRE - 19414



FONDATEUR  
JEAN VICHERAT  
52323



PRÉSENTATION  
NORBERT SMEULDERS-26245  
ET ROGER ROUX - 37483



BISKRA (Algérie) - UN COIN DES VIEUX QUARTIERS

VU: BECKER SdF. Z

*h° P 1098 ps*

# LA PORTE FERMÉE...

---

---

---

---

---

Lorsque le prisonnier essaie d'imaginer quelle sera son existence au retour, il la pare complaisamment de tous les charmes du passé. Malgré ce qu'il peut lire sur les difficultés -temporaires- du ravitaillement, il évoque volontiers la table bien garnie autour de laquelle il se propose de réunir un jour ses amis de captivité...

Ce souci de la bonne chère est moins une preuve de matérialisme qu'un indice de goût raffiné. Cependant, il faut avoir le courage de se l'avouer: quelle que doive être l'issue de la guerre, nous avons, en partant le jour de la mobilisation, définitivement fermé sur un monde révolu une porte qui jamais plus ne se rouvrira.

En face des nations jeunes, nous faisons figure d'une nation satisfaite et repue. Notre pacifisme n'était souvent qu'une adhésion à l'ordre existant. Mais nous ne pouvions conserver que difficilement ces privilèges; et le paradoxe voulait notre félicité atténuât précisément en nous les qualités viriles et guerrières. Ce bonheur, artificiellement maintenu, s'est écroulé le jour de notre défaite...

Une nouvelle répartition des ressources en Europe, par une sorte de capillarité à travers les frontières moins fermées, ne peut se faire que si les plus riches y participent. Il est utile que nous nous accoutumions, dès maintenant, à cette idée, sans entrouvrir avec trop de mélancolie la porte du passé.

Ne donnons pas l'impression que nous ne regrettons la France d'autrefois que le luxe et la facilité. Quant à la prospérité matérielle, le Maréchal nous promet qu'il parviendra à la rétablir dès que l'horizon international se sera éclairci. "Mais la réforme matérielle ne me satisfait pas, ajoute-t-il, je veux par surcroît la réforme morale. Je veux assurer à nos compatriotes le réconfort des certitudes éternelles, la vertu, dont j'ose dire le nom démodé, la Patrie, la discipline, la famille et ses mœurs, la fierté, le droit et le devoir du travail". (20 Août 1941)  
Qui ne souscrirait à pareil idéal?

A. FABRE 19414/VIII C



Il existe en nous mille figures d'animaux, d'immobilité ou de rapidité, de bassesse ou d'élan, de griffes ou de tendresse, de cris ou de chants qui forment notre complexité; mille désirs multiples qui nous arrivent en paquet le long de la vie, nous surprennent, nous contredisent, sont le tissu même du drame humain. Tour à tour, crocs qui vous sautent à la gorge avec la force de l'alcool, reptiles enfouis dans le sang qui se vautrent dans la poussière de l'esprit, comme aussi bien colombe perchée sur l'âme qui s'envole tout à coup vers le ciel avec des ailes de prières, conter des légendes à la Vierge Marie.

Il me souvient d'un délicieux et profond roman d'Edmond Jaloux: "L'Age d'Or", où l'auteur, plus exactement le poète, nous fait accéder à un royaume enchanté. Là, entouré d'une joyeuse compagnie d'enfants intacts, non encore abîmés par la vie, il parle avec eux le langage de la pureté et de la poésie, et prend aussi un vif plaisir à causer avec un "grand épagueul qui ressemblait à Madame de Sévigné, et faisait des réparties très droles".

Puisse ce court prélude faire comprendre au lecteur ma sincérité et ma gravité, lorsqu'il apprendra que je suis actuellement sous l'influence du mammoth.

C'est venu comme ça, tout à coup, par une après-midi ordinaire où il faisait mi-chaud mi-froid, plutôt froid que chaud, et où des petites filles chantaient quelque part sur une route, tandis que des hommes se tuaient dans tous les coins du monde, afin qu'elles puissent continuer de chanter. Nous étions quelques camarades, une pelle en mains, ce qui est à notre époque d'un classicisme à toute épreuve, et qui chargions des wagonnets d'un sable aussi doré que les cheveux de la "Lorelei" légendaire.

Un peu plus loin, une drague toussait comme une vieille grand-mère qui a pris froid le temps qu'elle comptait ses hivers sur ses doigts. Elle avait des tas de grandes mains qui plongeaient dans le sable, mais tellement profond qu'elles baignaient dans l'eau, agitaient des rêves fluides qui s'échappaient d'elles, puis, remontaient à la surface quelques poignées de graviers; seules réalités qu'elles découvraient tristement au ciel.

Il y avait bon temps que c'était la même chanson.

De sept heures à l'aube jusqu'au crépuscule de six heures, elle accompagnait notre souffrance toujours vivace, avec ses plaintes de ferraille rouillée, un peu saoule, et son espèce de monotonie à la "Damia". Une bonne vieille, somme toute. Ce jour-là, elle tira de la profondeur autre chose que des graviers et un peu de tristesse. Je vis venir s'abattre à quelques mètres de moi un obscur débris qui n'était pas celui d'une planète, mais semblait être celui d'un os. En réalité, c'était une vertèbre de mammoth. C'est très simple à dire comme ça, une vertèbre de mammoth, mais dans la vie d'un prisonnier, où les jours sont aussi inconséquents que les grains de sable à côté d'autres grains de sable, cela produit une forte impression, proportionnée à la taille du monstre évoqué.

C'est plein d'une émotion neuve que j'emportai mon trophée avec moi, et je me souviens des regards inquiets que me lançaient certains camarades qui commençaient à mettre en doute mes facultés mentales. Ils n'osaient trop rien me dire mais leurs yeux parlaient et demandaient: "Quelle idée de ramasser ce gros os incapable de nous assurer un délectable pot-au-feu pour dimanche?"

Depuis ce jour mémorable, je dois dire que je l'ai roulé un peu partout mon os! Il ne m'a jamais quitté, ou plutôt "elle" ne m'a jamais quitté, puisqu'il s'agit exactement d'une verte-bre... De Kommandos en Kommandos, elle a été le témoin de mes peines et de mes espérances, et s'est peu à peu intégrée à moi, de sorte qu'elle fait désormais partie de mon être, et que l'on ne peut m'analyser sans découvrir en ma profondeur une forte marée de millénaires révolus.

Accrochée à la tête de mon lit, ou enfouie parmi les fantômes chocolatiers de ma valise, elle n'a jamais cessé de me hanter.

Souvent le soir, avant de m'endormir, dans cet état de demi-veille qui n'est ni la vie, ni la mort, ni le sommeil, un mammoth fabuleux se dresse sur ma couche. Il est d'une force terrible, mais il la met à mon service car il sait que je l'aime. Il pose une patte énorme sur ma poitrine avec la légèreté et la délicatesse d'une danseuse en tutu. Alors on se raconte des tas d'histoires. Je me souviens d'un soir, où il m'a contraint à donner des explications sur les tanks géants car il craignait que ces petits animaux ne fussent un peu de sa famille, bâtards et dégénérés. Pour comprendre ce scrupule, il faut savoir le culte de mon compagnon pour sa famille, son sentiment poussé de la droiture et de l'honneur.

Il me parle de son vieux, vieux temps, de ses premières luttes avec les premiers hommes, et de la grande réconciliation qui doit venir. Moi aussi je lui pose des questions, mais il n'est pas très bavard sur ce qui le touche personnellement. Il cherche d'acquiescer quelque trente mille ans d'expérience, et il me fait mal, souvent, sans le vouloir, à cause de son ironie. Je dois rougir maintes fois et baisser la tête lorsqu'il m'entraîne à discourir sur "l'abdication de l'homme civilisé"; mais il le fait avec une telle délicatesse, à ce moment là il a une manière tellement gentille de souffler sur mes cheveux avec son énorme trompe que j'oublie ma peine, un peu comme le gosse oublie ses larmes à la vision d'une abeille qui emporte le cœur d'une fleur pour la porter au soleil...

Enfin le sommeil m'emporte et mon fidèle visiteur s'évanouit. Mais l'aube me retrouve avec une grande force dans l'âme. Ainsi qu'à mon étrange compagnon il me pousse de longues et claires défenses.

Claires défenses contre l'opaque égoïsme, défenses contre l'étroitesse et la dureté des cœurs, contre la magicienne hypocrisie qui fait fleurir les sourires sur des lèvres de vipères. Claires, violentes défenses, contre notre monde de ténèbres.

Et en ce mois de Mai, le troisième d'une guerre sans pitié, je demande à la Vierge Marie qui m'a déjà sauvé, de tourner son visage de Lumière vers un pauvre poète en exil, qui n'a maintenant pour seules richesses, que de naïves prières, et une verte-bre de mammoth! Il l'implore de lui donner comme à son compagnon fantôme jailli de l'Eternité, la force dans la loyauté, et l'immense grâce de savoir, un jour, mourir comme lui, au tendre pays de ses ancêtres.

# La Famille

PROTECTION ET AVANTAGES MATÉRIELS

Devant l'immense état de destruction et de désorganisation matérielle et morale où se trouvait le pays au lendemain de l'Armistice, le Maréchal Pétain et le Gouvernement de la Révolution Nationale se sont mis à l'oeuvre pour reconstruire. La base de cette reconstruction sera la Famille dont le Maréchal a placé le mot dans la nouvelle devise de la Nation: " Famille, Travail, Patrie". "La famille, a-t-il dit, est l'assise même de l'édifice social; c'est sur elle qu'il faut bâtir. Elle nous offre la meilleure garantie de relèvement".

## DANS QUEL ESPRIT S'ORIENTERA LA PROTECTION DE LA FAMILLE ?

Dans le développement de l'esprit de communauté, par la lutte contre l'égoïsme, point d'aboutissement fatal de cet individualisme qui fut l'une des idées - forces du dernier siècle et de ces dernières années. "Depuis 10 mois, à dit le Maréchal, je convie les Français à s'arracher au mirage d'une civilisation matérialiste; je leur ai montré les dangers de l'individualisme. Je les ai invités à prendre leur point d'appui sur les institutions naturelles et morales auxquelles est lié notre destin d'Hommes et de Français".

Ne disait-il pas aussi: "Nous voulons reconstruire, et la préface nécessaire à toute reconstruction, c'est d'éliminer l'individualisme destructeur, destructeur de la Famille dont il brise ou relâche les liens, destructeur de la Patrie dont il ébranle la cohésion quand il n'en dissous pas l'unité".

## COMMENT LE MARECHAL A-T'IL ENVISAGE PRATIQUEMENT LA PROTECTION DE LA FAMILLE ?

1) En lui rendant l'honneur: "L'honneur rendu à la famille, dira encore le Maréchal, les encouragements et les appuis qui lui sont accordés, contribueront à la restauration du foyer". Il sera donné à la famille la première place qu'elle mérite dans la société. Seront sévèrement réprimés les excès de certaines oeuvres de l'esprit (journaux, publications, pièces de théâtre, etc...) qui tendaient à ridiculiser la famille ou à la présenter sous un jour défavorable.

### 2) En assurant la pureté et l'intégrité de la race:

Par la révision des naturalisations hâtives ou intéressées, trop souvent favorisées par le régime précédent (Loi du 22 Juillet 1940) et par une réglementation rigoureuse et restrictive des naturalisations futures.

Par l'élimination de la race juive au sein de la communauté nationale, en la soumettant à un contrôle préfectoral et en empêchant son inmixtion dans les organismes de notre activité économique.

Par la répression de l'alcoolisme (loi du 23 Août 1940), la réglementation de l'ouverture des débits de boissons et des conditions de vente et de fabrication des boissons alcoolisées.

Par le développement de l'éducation physique orientée vers un but national et utilitaire, et en réprimant les abus du sport pour le sport.

3) En consolidant les bases mêmes de la Famille, notamment par la réglementation du divorce, par la création d'une institution nouvelle: la légitimation adoptive, par une modification de la transmission du patrimoine familial, par l'amélioration des conditions de logement et en favorisant l'accession des familles à la propriété.

Le Gouvernement du Maréchal Pétain n'a pas cru pouvoir envisager une suppression définitive du divorce mais il s'est borné à en rendre la procédure plus difficile. Les dispositions essentielles de cette loi sont les suivantes (2 Avril 1941):

Les causes du divorce sont restées les mêmes: adultère de l'un ou de l'autre des époux, condamnation de l'un ou de l'autre à une peine afflictive ou infamante, excès, sévices ou injures graves. Cette dernière cause, dont la jurisprudence a considérablement élargi le domaine, était devenue la cause par excellence du divorce et fonctionnait comme une cause indéterminée, ouvrant la porte à tous les abus. Désormais ces excès, sévices ou injures graves ne pourront plus être pris comme causes de divorce que si "ces faits constituent une violation grave ou renouvelée des devoirs et obligations résultant du mariage et rendent intolérable le maintien de la vie conjugale".

Les magistrats, devant la volonté du législateur de mettre fin aux errements de ces dernières années, exigeront des preuves irréfragables d'inconduite grave et persistante. D'autres modifications concernent les délais et la procédure. Aucune demande en divorce n'est reçue pendant un délai de 3 ans à dater de la célébration du mariage. De plus, un délai d'attente de deux ans pourra être imposé aux époux avant que le tribunal ne statue sur la demande. Concernant la procédure, les débats ne sont plus publics, mais ont lieu en "Chambre du Conseil". Leur reproduction dans la presse est sévèrement interdite. Des sanctions correctionnelles sont encourues par toute personne offrant habituellement ses services en vue de faire engager ou poursuivre une action en divorce ou en séparation de corps.

Mentionnons que dans le but d'ETENDRE LA FAMILLE LEGITIME, une loi du 8 Juillet 1941 a facilité les conditions de l'adoption, très limitatives, en créant une institution juridique nouvelle: la légitimation adoptive, qui permet à deux époux, dont l'un au moins est âgé de plus de 35 ans, mariés depuis plus de dix ans et n'ayant pas d'enfants de leur mariage, d'adopter valablement des enfants de moins de 5 ans, ou de tout âge, s'ils sont orphelins. Cette légitimation confère à l'enfant adopté les mêmes droits et obligations que s'il était né du mariage de ses parents adoptifs.

La loi MODIFIANT NOTRE REGIME SUCCESSORAL n'intéresse que la dévolution successorale des exploitations agricoles. Cette loi (20 Juillet 1940) apporte une exception au principe général de l'art. 815 qui dit: "que nul ne peut être contraint de demeurer dans l'indivision". Dorénavant, pourront être maintenues dans l'indivision pour une période de 5 ans, renouvelable jusqu'au décès du conjoint survivant ou jusqu'à la majorité du plus jeune des descendants, les successions composées d'immeubles formant une exploitation agricole unique d'une valeur inférieure à 400.000 frs, y compris le matériel, l'outillage et le cheptel.

Mais il n'existera pas de FOYER FAMILIAL si le problème du logement, qui est la base, n'est pas résolu. Nous ne verrons

plus le scandale du refus de louer à un père de famille parce qu'il a trop d'enfants, comme le cas s'est souvent manifesté avant la guerre. La loi du 5 Février 1941 punit le refus. En outre, la préoccupation gouvernementale est de favoriser l'accès à la propriété immobilière du plus grand nombre de familles. La législation antérieure des habitations à bon marché, connue sous le nom des lois Loucheur et Ribot, est appelée à prendre un nouveau développement. Des subventions sont accordées par l'Etat à des Sociétés Coopératives constituées entre actionnaires ayant au moins 3 enfants, pour construire des locaux d'habitation. D'autre part, les sociétés de Crédit Immobilier prêtent aux chefs de familles les sommes nécessaires pour la construction de maisons destinées à l'habitation familiale. Signalons enfin le grand effort tenté pour développer les Jardins Ouvriers, si utiles spécialement pour les travailleurs des villes.

(à suivre..)

Philippe DURIEZ 13029 VIII C

## DÉCISIONS

Les prisonniers de guerre Léon MATHIS, Mle 19766/VIII C et Louis GAUZINS, Mle 56122/VIII C ont, de leur propre initiative, aidé énergiquement à combattre un incendie. Par leur esprit de décision, des objets de grande valeur ont pu être sauvés.

Je leur accorde un témoignage de reconnaissance et leur remets à chacun une somme de 10.- Reichsmark en récompense.

Le prisonnier de guerre Jean UNAL, Mle 8856/VIII C, ayant trouvé une alliance l'a remise à son propriétaire.

Je lui accorde un témoignage de satisfaction, lui exprime les remerciements du propriétaire et lui remets une somme de 3.- Reichsmark en récompense.

Les prisonniers de guerre CHAMPIGNON Louis, Mle 35944/VIII A et BARILLE Bernard, Mle 37897/VIII A ont éteint, sans risquer leur vie, un incendie qui s'était déclaré dans une cave.

Par leur présence d'esprit et leur décision énergique ils ont évité que les biens du propriétaire ne subissent des dégâts plus considérables.

Je leur accorde un témoignage de reconnaissance et leur remets à chacun en récompense une somme de 5.- Reichsmark, ainsi que deux lettres supplémentaires pour chaque mois de Juin et Juillet.

LE COMMANDANT DU CAMP.

### A V I S

### Groupement " A S S U R A N C E S "

Nous ferons parvenir à nos camarades professionnels de l'assurance un résumé de ce qui a été fait dans la nouvelle "organisation de la profession".

Adressez vos demandes à: QUENIN Marc 37176 Baraque 10/1

## du pain, du lait, de la viande...

Trois commissions d'examen des demandes d'aide aux familles ont eu lieu en Avril, Mai. Représentaient les A.K. aux deux dernières:

			GUIMONT René de l'A.K.	92
CORRIERI Eugène de l'A.K.	736	RACINE Pierre	-	776
STEPHAN Jean	-	Vouillon Claudius	-	1.326

<u>DEMANDES:</u>	Présentées:	178	Acceptées:	114
	Refusées:	39	A revoir:	25

En Avril-Mai:

Le peu de camarades payés au Camp ont versé: 64.095,60 fcs.

Les nombreux camarades payés en A.K. ont versé: 46.838.-fcs.

Les camarades du camp ne sont pas plus généreux que ceux des A.K., mais au moment de la paie, nous leur disons- "Pensez aux Familles". Faites en autant dans vos Kommandos, avec discrétion et avec le sourire. Sachez qu'avec 50 RM, on envoie 1000 f. à une famille malheureuse, et que le Stalag VIII C, à raison de 50 Pfgs par homme et par mois, pourrait envoyer 300.000F Francs par mois. Ça vaut la peine de se priver de 50 Pfgs ou 1 RM.

Et de plus profitez des occasions mais toujours avec mesure. Les occasions astucieuses s'appellent: Une Tombola, un concert, un spectacle, une vente aux enchères, une distribution d'insignes.

Pour le versement mensuel, entendez-vous pour offrir le gain d'une ou deux journées de travail. Choisissez même, si vous le voulez, des dates anniversaires ( Histoire de France, légendes, traditions...). Quels sont les A.K. qui offriront, pour secourir des familles en détresse, leur travail de la Saint Jean, cette fête du 24 Juin où nos villages ont coutume de danser et de chanter l'été nouveau? Ou le 25 Juin, en souvenir de nos morts et du premier geste de salut du Maréchal? Un jour de travail gratuit le 14 Juillet, quel symbole encore!

Cherchez, ne vous contentez pas de mettre dans une enveloppe adressée à l'Homme de Confiance Principal le montant de vos versements, écrivez-nous dans quelles circonstances vous les avez recueillis.

Vous désirez savoir à qui sont donnés ces secours de 1000 f

Voici des exemples:

- X.. (Nord) Epouse malade, sans travail, 2 enfants 7 et 3 ans, doit payer pension de l'aîné dans préventorium.
- Z.. (Seine) Epouse sans travail, ne perçoit pas d'indemnité, 3 enfants et belle-mère à charge.
- Y.. (Seine) Epouse malade, 4 enfants, mère à charge.

Le Maréchal a décidé que toutes les sommes envoyées par les Prisonniers de Guerre seraient destinées à secourir leurs familles. Répondons à son appel.

Il y a beaucoup de détresses. Il ne tient qu'à nous de les faire diminuer. Ces 50 Pfgs, gagnés par ton travail, ta fatigue, à quoi te serviront-ils?... 50 Pfgs?... Si tu les gardes: 50 centimes dans un désert... (Le change n'a pas de valeur réelle pour les prisonniers). Tandis que si tu les donnes: ce sera du LAIT, du PAIN, de la VIANDE, des LEGUMES pour ceux qui nous attendent et qui ont faim.

Aider les autres, quand on est riche, c'est bien.

Partager, quand on n'a presque rien, c'est VRAIMENT CHIC!

Jean VEDRINE 32808/VIII C

# Association des Membres de l'Enseignement Public

Dès les premiers jours de notre captivité des camarades se sont groupés spontanément sous un signe de ralliement quelconque: le clocher, la province, le régiment, le scoutisme, la profession, etc... De multiples associations sont nées; les unes se sont développées et peut-être en restera-t-il quelque chose après la libération, d'autres se sont étiolées faute d'organisation, et peu à peu ont disparu, d'autres enfin sont restées à l'état larvé, attendant une occasion favorable pour prendre une extension plus grande.

Camarades membres de l'enseignement public, vous vous rappelez certainement nos réunions des mois de Juillet, Août et Septembre 1940. La libération que nous croyions proche, les services du camp non encore fixés à demeure, l'absence de liaison avec les organisations françaises autorisées, puis le grand souffle des départs en Kommando n'ont pas permis à ces réunions de prendre le caractère d'un véritable groupement intellectuel productif, mis au service de nos camarades. Après le mois d'Octobre 1940 il ne restait plus qu'une liste incomplète de toutes les bonnes volontés qui auraient tant voulu faire oeuvre utile.

Cependant nous aimions de temps en temps nous rencontrer pour échanger quelques idées sur les nouveaux programmes et, lorsque l'un d'entre vous recevait une "revue pédagogique" ou avait puisé dans le Journal Officiel des renseignements intéressant la corporation, il ne manquait pas d'en informer ses camarades. Parfois aussi nous recevions avec plaisir des heureux échos du travail accompli par quelques collègues en Kommandos: établissements de cours d'illettrés, création d'une bibliothèque ou formation d'un club sportif. Enfin nous suivions avec intérêt les efforts des instituteurs qui apportaient leur concours à l'Université, dans les différents échelons du programme de l'école primaire; 6 camarades prisonniers ont ainsi passé leur certificat d'études à Sagan. Notre association, qui à vrai dire n'en était pas une, faute de bases solides et bien définies, n'était pas morte, elle dormait.

Il y a quelques mois notre collègue Cinqfrais, rentré de Kommando après une absence de 18 mois, exprima le désir de revoir les camarades qu'il avait quittés en 1940. Nous accourûmes nombreux à son appel et des réunions plus fréquentes furent décidées d'un commun accord. L'activité des premiers mois de captivité allait renaître, plus productive grâce aux documents étudiés par quelques-uns au Cercle de la Révolution Nationale et mis spontanément à la disposition de tous, plus intime grâce à la salle de réunion dont nous pouvons disposer, plus efficace par l'organisation dont nous avons jeté les bases.

Les groupements professionnels sont maintenant autorisés au Camp. Nous espérons que bientôt notre association sera reconnue par la Mission Scapini. Voici ses buts:

- Etablir et entretenir les relations de camaraderie entre ses membres.

- Etudier en commun les décrets et les lois concernant la réforme de l'enseignement.

- Parfaire la formation pédagogique par l'étude des différentes disciplines, en particulier celles visées par les nouveaux programmes (organisation au camp d'un stage d'éducation générale et sportive).

- Apporter un concours actif à la vie intellectuelle du Camp sous ses diverses formes: Université (cours et conférences) Journal du Camp, etc...

- Se tenir en liaison avec l'Association Professionnelle existant en France afin de recevoir toute documentation utile.

- Venir en aide à ceux de ses membres pouvant se trouver dans le besoin.

Un fichier a été établi. La Classification comprend 2 parties:  
1) Des fiches individuelles pour ceux du Camp et des Kommandos.  
2) Des fiches par département, renfermant les noms et adresses des collègues du Stalag VIII C, actuellement prisonniers ou rapatriés.

Notre fichier est naturellement incomplet. Camarades des Kommandos, faites-vous inscrire sans tarder par l'intermédiaire de votre Homme de Confiance qui fera parvenir tous les renseignements à notre président, Richard, Baraque 8. Exprimez-nous vos désirs, nous y répondrons, soit individuellement, soit par le "Soleil Saganais" où désormais une page sera réservée à la rubrique "Enseignement".

DUPUIS 27749/VIII C

---

#### GROUPEMENT COLONIAL AU STALAG VIII C

Un Groupement Colonial a été constitué récemment au Stalag sous la Présidence d'Honneur de:

Monsieur le Lieutenant Médecin CHATENAY

Monsieur le Lieutenant Médecin LEVY

De nombreux Coloniaux et anciens Coloniaux ont répondu à notre appel et ont bien voulu accepter de nous aider dans notre tâche.

Notre but: quel est-il ? Celui de mieux faire connaître notre Empire Colonial, le faire apprécier tant au point de vue géographique qu'historique, économique, social et touristique.

C'est ainsi que nous avons déjà pu présenter à nos camarades du Stalag des causeries sur:

Le Congo - L'Algérie - Shanghai - Le Sénégal - l'A.O.F. - Nous aurions été heureux, chers camarades de Kommandos, de pouvoir vous donner connaissance de ces causeries. Malheureusement la place nous manque dans notre journal Saganais.

Le Groupement Colonial est cependant à votre entière disposition et se fera un devoir de répondre à tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin. Que vos Hommes de Confiance nous transmettent vos demandes, nous y sonnerons suite immédiatement dans la mesure de nos possibilités.

Qu'il me soit permis de rendre hommage aux camarades du Stalag qui en venant très nombreux assister à nos causeries, prouvent qu'ils savent apprécier à sa juste valeur notre magnifique Empire Colonial.

Sergent Chef SINTES Gabriel 45877 /VIII C

# MÉDITERRANÉE-NIGER

Parmi les grands travaux d'intérêt national entrepris depuis l'Armistice du 25 Juin 1940 par le Gouvernement du Maréchal Pétain, il en est un qui, étant données les difficultés considérables de ravitaillement de notre pays, prend aujourd'hui une importance capitale. Nous voulons parler de la construction urgente du chemin de fer dit : "Méditerranée - Niger" dont le rôle sera, en unissant les deux grandes zones d'influence et d'intérêts français que sont l'Afrique du Nord et l'A.O.F., de permettre la mise en valeur des immenses territoires du Niger et d'assurer l'approvisionnement de la France en denrées indispensables: produits oléagineux et corps gras, coton, riz, tabac, etc.

Le Méditerranée - Niger n'est plus un mythe, une entreprise chimérique. Il est entré dans le domaine des faits et sa construction se poursuit activement. Il nous a donc paru intéressant d'apporter quelques précisions sur cette magnifique réalisation du génie colonisateur français.

HISTORIQUE. Le premier projet remonte à 1879 et fut présenté par un ingénieur des Ponts et Chaussées, M. Duponchel, mais la mission organisée à cette époque fut massacrée dans le Hoggar en 1881 et la question fut abandonnée jusqu'en 1912. Une société d'études reprit alors le problème et son activité, arrêtée momentanément par la guerre 1914/1918, aboutit enfin en 1928 à une loi qui créait au Ministère des Travaux Publics un organisme d'études d'un chemin de fer transsaharien destiné à relier l'Afrique du Nord et l'A.O.F.

L'organisme se mit à la tâche avec enthousiasme. Quatre missions parcoururent en tous sens le désert, couvrant 30.000 kms pendant que les questions économiques étaient soumises à 3 commissions spéciales. En 1929, enfin, un rapport remarquable résuma, formula des conclusions nettes et positives et servit de base à la loi du 22 Mars 1941 qui n'eut qu'à décider de passer aux actes.

PROBLEMES POSES. L'Empire français d'Afrique est, en apparence, d'un seul tenant. En réalité, ce domaine est coupé en deux par le Sahara, le plus grand désert du monde, qui étend un obstacle de 2.000 kms. entre l'Afrique du Nord et le Soudan. Le camion et l'avion le parcourent et le traversent journellement mais ne représentent que des communications insuffisantes et coûteuses.

Il en résulte que l'A.O.F., pénétrée seulement par la côte, et desservie par des voies ferrées insuffisantes, ne peut pratiquement se développer en profondeur. Le vaste Soudan Nigérien reste économiquement isolé et demeure dans un état barbare et précaire alors qu'il offre, par la présence du grand fleuve qu'est le Niger, des possibilités immenses de production.

La question se posait donc de savoir si le chemin de fer, seul moyen de pénétration pratique, était possible et à quelles conditions. L'organisme d'études conclut positivement et nous allons voir ce qui fut décidé.

TRACE. La ligne part d'Oudjda, sur la grande transversale Casa - Tunis, traverse les deux chaînes de l'Atlas par Bou-Arfa (300 Kms) et Colomb-Bécher (461 Kms), suit le cours du Ghir et de la Saoura, passe près des oasis et Touat et s'engage à Reggan dans le Tahézrouft, le fameux désert de la soif (1.200 Kms d'Oudjda). Après une traversée de 800 Kms de désert complet, le train atteint Tilemsi, puis In Tassit (2.263 Kms d'Oudjda) et se divise en deux tronçons: l'un montant le Niger et aboutissant à Niamey (2.828 Kms d'Oudjda), l'autre descendant le fleuve et arrivant à Segou (3.236 Kms d'Oudjda). En ces deux points, la ligne se soude au réseau à voie à un mètre de l'A.O.F.

CONSTRUCTION ET PARTICULARITES TECHNIQUES. Terrassements.

Faciles sur l'ensemble du tracé et presque nuls sur des centaines de kilomètres où le sol est parfaitement plat. Ils seront exécutés entièrement avec des moyens mécaniques tels que le scraper de 6 mètres cube qui, mené par deux hommes, fait autant d'ouvrage que 1.500 travailleurs au Sahara.

Ouvrages d'art. peu importants. Quelques ponts de moins de 30 mètres et 5 ou 6 de plus de 50 mètres.

Ballast. C'est la question la plus grave. Sur de longues sections, le "reg" dur et caillouteux permettra de s'en passer. Ailleurs le ballast sera fourni par les pierres prises sur place et par les croûtes dures qui recouvrent les "Hammadas" (plateaux rocheux).

DIFFICULTE : LE SABLE. L'ennemi redouté, ce sont les "vents de sable" fréquents au Sahara. Mais l'expérience des chemins de fer désertiques montre qu'à condition qu'on se tienne en léger remblai, le sable ne s'arrête pas sur le rail mais le décape au contraire. C'est donc le procédé qui sera adopté. L'inconvénient sérieux et réel du sable est l'usure rapide du matériel et la tension nerveuse qu'il impose aux agents.

VOIE. Voie normale, constituée par des rails lourds (type 46 kgs). Les traverses seront métalliques ou en ciment armé, en raison de la présence des termites qui interdisent l'utilisation du bois.

BATIMENTS. Ils sont prévus pour mettre les agents à l'abri de la chaleur intense dans certaines régions (55 degrés à l'ombre). Des habitations souterraines sont prévues.

EXPLOITATION. Sont prévus: 4 stations de 1ère classe, quelques unes de 2ème classe et de ~~petites~~ postes de surveillance. Les ateliers d'entretien du matériel seront en Afrique du Nord.

TRACTION. Elle se fera par locomotive à moteur Diésel et à transmission électrique, brûlant du mazout. Les trains, véritables cargos terrestres, transporteront couramment 3.000 tonnes de charge utile.

MOUVEMENT. Marchandises. Ce sont elles qui sont la principale raison d'être du Méditerranée-Niger. Avec des trains de 1600 tonnes, réguliers chaque jour, le trafic atteindrait 200.000 tonnes par an. Avec des trains de 3000 tonnes, on peut envisager un transport de 500.000 tonnes par an.

Voyageurs. L'exploitation se fera par automotrices rapides. Il est prévu un trafic de 7000 voyageurs par an. A la vitesse moyenne de 60 km-h., Segou sera à 2 jours et demie d'Alger et à 5 jours de Paris.

## LE MOT DE L'AUMONIER

# NOS MÈRES

---

L'Etat Français fête les mères. C'est un signe non équivoque de la révolution qui présage des temps nouveaux. Honneur à la famille! Quand vous lirez ces lignes, la France aura célébré avec ferveur cette fête, le 31 Mai. Le Stalag, comme beaucoup de vos Kommandos, aura pris part à cet hommage. Je voudrais prolonger ici son bienfait en vous invitant à en réaliser loyalement toutes les conséquences pratiques.

Qu'une nation témoigne une reconnaissance publique aux mères de qui sont nés ses fils, c'est justice. Quelle merveille leur première éducation ne représente-t-elle pas! Que d'intelligence sagesse et de persévérance la conduite d'un être vers sa maturité! Plus qu'à tout autre, un pays doit sa force - et par conséquent son espoir de résurrection - aux femmes par qui la flamme ancestrale se survit en se multipliant.

Mais cette reconnaissance collective n'enlève rien au culte personnel que chacun voue à celle qu'il bénit "entre toutes les femmes".

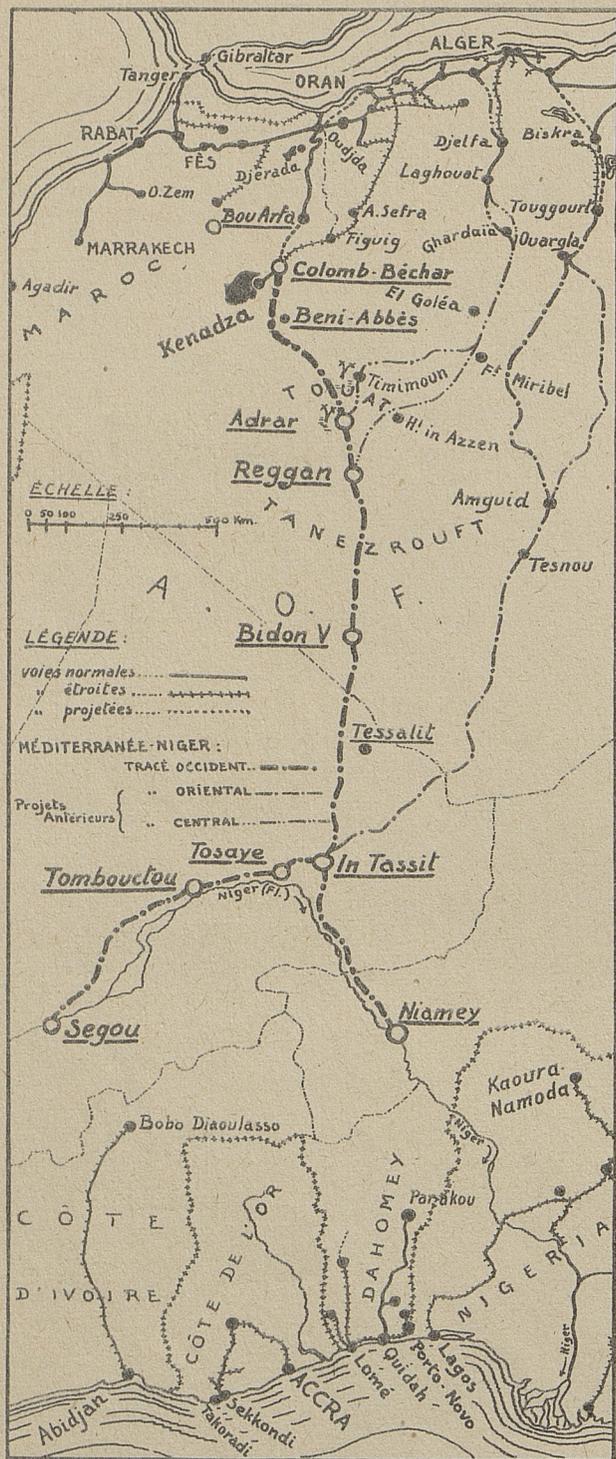
Elle nous a donné la vie. C'est trop peu dire. Elle nous a donné le sens de la vie, le goût de la vie et cet angle sous lequel irrésistiblement nous considérons son progrès. Au prix de quelle patience et de combien d'amour!

Le monde est souvent amer, parfois hostile. Le visage des mamans exprime pour chacun la bonté douce et vigilante. C'est au charme de son sourire, aux treuvailles de son cœur que nous devons le coton de ce nid irremplaçable qu'est la maison familiale. Et qui de nous, longtemps après qu'il a franchi le seuil de l'âge adulte, ne se surprend à se retourner intérieurement vers le passé que nimbe d'une clarté rassurante un regard maternel.

Rendons hommage à nos mères, mais d'abord respectons leur oeuvre: la santé de notre corps, la transparence de notre cœur, la foi de notre âme. Telles sont les réalités qui portent leur empreinte vers l'avenir.

Nous croyons à la dignité de nos mères. Il faut que nous l'honorions partout où elle se reflète, que nous l'y vénérions comme en celle qui nous a donné le jour. Certains propos, certains regards, à travers les femmes qui en sont l'objet immédiat, portent atteinte à la grandeur des mères, sont une insulte à leur endroit. Voilà pourquoi, chers amis, je vous le dis sans périphrase, sûr que vous me comprendrez: respectez vos mères aujourd'hui comme naguère, comme toujours. Heureux qui n'a point à rougir d'avoir souillé - ni en parole, ni en pensée, ni en action - le visage si doux qui s'est penché sur son berceau.

Michel Olphe GALLIARD 13858/VIII C  
Aumônier du Stalag VIII C



**PERSONNEL.** Sera constitué en majeure partie par des indigènes. Deux agents européens seulement par gare seront responsables du mouvement tandis que le personnel des trains comprendra 3 agents dont l'un commande le convoi. Les agents devront savoir se servir de la T.S.F.

**SECURITE.** Elle sera assurée par souplesse (diapatching non intégral). Elle comprendra un fil direct de 600 Kms et un fil omnibus de gare à gare. La T.S.F. est prévue aux stations principales et les signaux se feront, de nuit, par les phares puissants des locomotives (visibilité: plus de 50 Kms.)

**RECETTE. Marchandises.** Selon la classe, le transport sera de 340 à 1000 frs la tonne.

**Voyageurs.** Pour une traversée simple:

Place de priorité... (rapides)	4000 Frs
1ère Classe.....	3000 Frs
2ème Classe.....	2000 Frs
3ème Classe.....	700 Frs

Le déficit d'exploitation est prévu, au début, aux environs de 70 millions par an. Mais ce déficit doit être normalement comblé dans un délai de 5 à 10 ans en raison du développement économique du Soudan, et les charges de capital seront elles-mêmes couvertes dans un délai de 25 à 30 ans.

**ETAT ACTUEL DES TRAVAUX.**

Commencés dès Janvier 1940 les travaux sont poussés activement. La liaison Bou Arfa - Colomb-Béchar et le raccordement aux houillères de Kenadza étaient

achevés le 1er Novembre 1941. Actuellement, les travaux se poursuivent sur le tronçon de Colomb-Béchar - Béni Abbès.

**CONCLUSION.** On peut envisager avec confiance l'avenir du Méditerranée-Niger. Sérieusement étudié et solidement construit on peut être certain qu'il rendra tous les services qu'on attend de lui et contribuera à la mise en valeur et à la prospérité d'une des plus belles régions de notre Empire Africain, tout en apportant à la France les matières premières précieuses et indispensables dont elle a plus que jamais besoin.

(Résumé d'un exposé public du "Cercle de la Révolution Nationale")



AMARADES de la Métropole, lorsque la tourmente sera passée et, qu'ayant enfin retrouvé le bonheur, vous aurez des vacances à prendre, venez visiter l'ALGERIE!

Pourquoi vous enterrer dans un petit coin de Province?

Pourquoi ne pas vouloir connaître la perle de votre Empire Colonial?...

Cela coûte cher, direz-vous! NON, croyez rien!

Les compagnies de chemin de fer, en plein accord avec celles de navigation, ont organisé des circuits touristiques à des prix minimes.

Ainsi, pour la saison 1938-1939, pour 1150 frs vous pouviez aller de Paris à Alger - durée du séjour: 15 jours.

Pour 2050 frs même trajet mais excursions plus étendues en Algérie - durée du séjour: Un mois.

Franchement, ne dépensiez-vous pas ces 1100 ou 2000 frs dans votre petite station de province?...

Deux ports où vous pouvez embarquer: Marseille et Port-Vendres. De Marseille un départ chaque jour sauf le lundi; 18 à 20 heures de traversée. De Port - Vendres: 3 courriers par semaine: 16 à 18 heures de traversée.

En partent donc de Marseille à midi, vous arrivez à Alger le lendemain entre 8 et 9 heures du matin, J'en appelle au témoignage des camarades qui ont fait ce voyage pour vous dire s'il est un spectacle plus beau que celui qu'offre la Baie d'Alger.

"Alger la Blanche", ville des élégances, capitale, couronnée de jardins et verdure, est construite à flanc de coteau.

La douceur et l'égalité de son climat la recommandent à ceux qui cherchent à se soustraire aux intempéries. Les températures moyennes sont en effet +10 en hiver, +30 en été.

En plus de la ville européenne, très moderne, vous aurez à visiter le vieil Alger, la fameuse Kasbah, les mosquées de la Marine, de Sidi-Abderramane ainsi que de nombreux jardins magnifiques, tel le Jardin d'Essais.

Alger comptait avant cette guerre 350.000 habitants. A l'heure actuelle avec l'émigration des réfugiés Français ce chiffre dépasse 400.000.

La division naturelle de l'Algérie en trois zones géographiques et climatiques influera certainement sur le caractère de votre voyage.

Dans le Tell, soumis à l'influence Méditerranéenne, de cultures riches, la vie européenne s'est concentrée plus intensément; c'est dans cette zone que se trouvent les grandes villes:

Oran, Alger, Bougie, Phillippeville, Bône sur la côte... Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès, Mascara, Orléansville, Miliana, Blida, Sétif, Constantine à l'intérieur.

Toutes ces villes possèdent un cachet particulier et demandent à être visitées.

Aux environs immédiats d'Alger les excursions sont multiples; ce sont: Blida et les Gorges de la Chiffa. Blida: "La Ville des Roses", vivante et curieuse, entourée d'une véritable forêt d'orangers, mandariniers et citronniers.

C'est le charme discret du Sahel d'Alger avec ses villas riantes, ses jardins, ses vergers. C'est la puissance du Zaccar,

L'ALGERIE  
touristique



la vigueur de l'Atlas. C'est le Djurdjura où l'on pratique les sports d'hiver de Décembre à Avril. C'est la région puissante et pleine de contrastes de la grande Kabylie.

Le département de Constantine est sans conteste le plus pittoresque des 3 départements Algériens.

Le littoral d'Alger à Bône par Bougie et Phillippeville est magnifique. La route est presque continuellement en corniche et longe la mer. Entre Bougie et Phillippeville (près de Djidjelli) vous aurez à visiter la grotte merveilleuse où furent tournées quelques vues du film "Antinéa".

Bône, tout en étant un port très important, est une très jolie ville dont les habitants sont très fiers et l'ont si justement surnommée "Bône la Cocuette".

Le retour sur Alger se fera par l'intérieur. Vous visiterez alors Constantine qui vous étonnera par son site étrange et grandiose. Vous verrez un des plus beaux ponts-suspendus du monde dominant, dans les gorges du Rumel, l'Oued à une hauteur de 292 mètres.

A voir aussi dans les environs de Constantine les superbes souvenirs Romains de Djemila et Timgad.

D'Alger vers Oran le site est moins pittoresque, il possède tout de même un cachet qui vaut d'être connu.

Oran est la ville espagnole par excellence. Elle a conservé de très beaux souvenirs de la domination castillane, telle la citadelle de la Kasbah et le fort de Santa-Cruz.

Dans ce département ne manquez pas de visiter Tlemcen, ville sainte des Musulmans. Elle possède les plus beaux monuments de l'Afrique du Nord.

Si vous désirez visiter le Sud, 3 grandes lignes de chemin de fer peuvent vous y amener:

Celle d'Alger à Touggourt par Constantine, Batna, Biskra, Biskra-Touggourt en autos-motrices entièrement blanches et très confortables.

Celle d'Alger - Djelfa par Blida, Médéa, Boghari.

Enfin celle d'Oran - Colomb-Béchar par Saïda, Ain-Séfra.

Pour avancer plus à l'intérieur, vers le Sahara, seule l'automobile permet les voyages les plus hardis.

Le Sahara possède des plateaux sans limites où la lumière s'irradie avec plus de pureté que partout ailleurs, où la moindre palmeraie est un délice de verdure.

Si vous pénétrez dans le Sahara, vous vous rendrez compte quelle étrange attirance il possède.

Vous visiterez Djebel Amour avec ses pâturages, plus au sud la belle oasis de Bou-Saada, le Djebel Aurès, le Mzab qui est un plateau aride, transformé en une superbe palmeraie par ses habitants aux moeurs particulières et qu'on appelle les "Mozabites".

Ghardaïa: ville sainte, puis, plus loin encore le mystérieux et troublant Hogar où se dérobe l'ombre d'Antinéa.

Toutes les voies de communications sont jalonnées par des hôtels modernes et confortables, comparables à ceux de France.

Dans toutes les villes que vous visiterez, vous aurez plaisir à contempler les manifestations de la vie indigène: au marché, dans les souks, dans les boutiques d'artisans.

Le rappel des moeurs antiques, le charme des coutumes orientales se trouveront continuellement étalés sous vos yeux et vous séduiront laissant en vous un souvenir ineffaçable de votre séjour en Algérie.

Sergent Chef SINTES Gabriel 45877/VIIIC



# LE CHATEAU DE SAGAN



(Suite et Fin)

## III - LE CHATEAU, DE SES ORIGINES A NOS JOURS

Si l'on remonte dans l'histoire pleine de vicissitudes du Château de Sagan jusqu'en 1170, on apprend qu'un château-fort flanqué de tours et d'un profond fossé était habité à cette époque par des ducs de Piasten issus d'une vieille famille silésienne. En 1472, château et principauté de Sagan passent dans les mains de ducs de Saxe auxquels succédèrent les Princes de Bohême

En 1628, le grand général autrichien Wallenstein était investi de la Principauté par l'Empereur Ferdinand II et le château prenait désormais le nom de "Château Friedland". Wallenstein fit venir le célèbre astronome allemand Kepler qui poursuivit à Sagan de 1628 à 1630 ses savantes recherches. L'ancien château-fort fut alors démoli pour être reconstruit, mais l'assassinat de Wallenstein en 1634 interrompit les travaux; ce furent les Princes de Lodkowitz de la noblesse de Bohême qui succédèrent à Wallenstein, et achevèrent en 1700 la construction pour lui donner l'aspect actuel. En 1786, la Principauté de Sagan fut cédée, au Duc Pierre Biron de Courlande qui fit aménager l'intérieur du château, le parc et, en 1795, construire le beau pavillon de l'Orangerie en bordure du Bober.

Un événement important dans l'histoire du château devait se produire en 1809: le mariage de la plus jeune des quatre filles du Duc Pierre, Dorothee, avec le Comte Edmond de Talleyrand-Périgord, Duc de Dino et de Valençay et neveu du célèbre chancelier de l'Empereur Napoléon. Ayant vécu en France à Valençay, à Rochecotte et à Paris, la Duchesse de Dino devait, à la suite de la mort de son oncle (1838) et de sa soeur aînée Wilhelmine (1840), recueillir la succession du Duc Pierre et revenir définitivement habiter Sagan jusqu'à sa mort. Elle réunit à cette succession les trésors artistiques qu'elle avait ramenés de France, se consacra, avec l'aide du grand architecte paysagiste, le Prince Pückler-Muskau, à l'embellissement du parc et imprima à l'ensemble le sceau de son bon goût et de son génie. Son oeuvre, nous l'avons dit précédemment, brille d'un éclat particulier dans l'histoire du château de Sagan.

Notons en passant que sa fille Pauline de Périgord s'était mariée en 1839 au fils du Maréchal de Castellane, Henri; le fils de ces derniers serait donc le Comte de Hatzfeldt qui fit ériger en Avril 1908, à la mémoire des soldats français de la Grande Armée morts à Sagan en 1813, le petit monument situé à 10 minutes du Camp VIII C, dans la forêt.

Après la mort de la Princesse Dorothee, son fils aîné Louis

(1811-1898) lui succéda à la tête du Duché de Sagan devenu alors fief du trône de Prusse et, nous dit Joachim Senkpiehl dans l'"Illustrierte Zeitung" du 11 Avril 1935, "s'entendit à merveille à allier la dignité d'un Duc français de Valençay à celle d'un Duc prussien de Sagan". Les successeurs du Duc Louis, qui habitèrent alors Paris dans leur hôtel de l'Avenue du Bois de Boulogne, No 50, furent Bozon I qui ne séjourna à Sagan que lors de brèves visites, puis le fils de celui-ci, Hélié, qui ne connaissait son domaine que par des plans, des gravures et des réglemens de comptes et renonça au fief en faveur de son fils Howard; mais Howard devait se suicider en 1929, à peine âgé de 20 ans, par chagrin d'amour. C'est ainsi que, conformément aux statuts féodaux, l'oncle du défunt Bozon II est devenu l'actuel propriétaire de ce domaine; l'hebdomadaire illustré français "La Semaine" du 15 Janvier 1942 nous montre une photographie du Prince Bozon de Talleyrand-Périgord, Duc de Valençay et Prince de Sagan, passant la ligne de démarcation française des zones occupée et non occupée.

Bozon II, toutefois, n'est pas seul héritier; sa nièce Violette, qui serait devenue Comtesse de Pourtalès si nos renseignements sont exacts, est seconde héritière. Une loi allemande a, il est vrai, supprimé à dater du 1er Avril 1935 les droits féodaux dans l'empire allemand et, en conséquence, le titre de Prince de Sagan ne confère plus d'autres droits que ceux d'un simple propriétaire; encore doit-on ajouter que, depuis 1923, le vaste domaine de forêts de plus de 22.000 ha est, géré par l'Administration allemande sous la surveillance des Ministères de l'Agriculture et de la Justice. Cette immense propriété, qu'il avait été question de mettre en vente en 1925 et dont il avait été demandé 42.000.000 de Marks-Or, puis 35.000.000, n'a pas trouvé d'acquéreur allemand à un tel prix et reste donc en des mains françaises

VACONNET 55.572/VIII C

---

#### ENVOIS D'ARGENT EN FRANCE

Le service de la Wirtschaftskartei, prie les chefs de Kommandos de bien vouloir apporter une attention particulière à la rédaction des feuilles d'envoi d'argent.

Une écriture lisible, la qualité du destinataire (monsieur, madame ou mademoiselle), des adresses complètes, des matricules avec numéro du Stalag ou Front Stalag d'origine éviteront beaucoup de réclamations.

---

#### GROUPEMENT DES PROVINCES FRANÇAISES

##### Section de Paris et de la Banlieue

Nous informons nos camarades des Kommandos qu'une section spéciale dans le cadre des Provinces Françaises vient de se fonder au Camp.

Le but que nous poursuivons est d'aider immédiatement nos camarades ou leurs familles dans le besoin.

Nous serions heureux que dans chaque Kommando un camarade de bonne volonté prenne l'initiative de grouper autour de lui les ressortissants de Paris et de la Banlieue.

M. PETAVY 33425/VIII C

# A MON FILS

Sais-tu, mon petit Guy, ce que c'est que souffrir?  
Tu te fais quelquefois du bobo et bien vite,  
Essuyant tes yeux bleus, tu vas peut-être offrir  
Ta menotte meurtrie à maman qui t'abrite  
Contre son sein chéri, là où naguère encor  
Heureuse, elle berçait ta tête aux cheveux d'or.

Parfois peut-être aussi, lorsque ton petit frère  
Verse des jeunes pleurs sur ses chagrins d'enfant,  
D'un air plein de pitié tes yeux le considèrent,  
Et pour le consoler tu accours gentiment.

Et puis, lorsque maman ou grand'père, ou grand'mère  
Parlent de ton papa, dans leur yeux attristés  
Ton coeur d'enfant surprend quelques larmes amères  
Et se porte, pensif, vers le cher exilé.

Car tu es déjà grand et te souviens encore  
De papa, qu'autrefois tu voulais tant aider  
Lorsque prenant l'outil il partait travailler  
Vers ces champs émaillés qu'un gai soleil colore.

Tu l'aimais bien papa, lorsque plus de vingt fois  
Tu lui redemandais, enfant, de te construire  
Certain jouet qu'il t'avait promis bien des fois,  
Et souvent il cédait pour avoir ton sourire.

Et c'est les yeux lointains maintenant que là-bas  
Il pense à toi, à vous. Dans le soir qui s'achève  
Il voit l'instant où vous recevant dans ses bras,  
Il pourra retrouver ces êtres dont il rêve!

Mais c'est bien volontiers que je souffre pour vous  
Cette dure existence au vainqueur asservie.  
Tous ces tourments, mon fils, me sembleront bien doux  
Si par eux le Seigneur éclaire votre vie.

Philippe RABOIS  
43598/VIII C

## EXPOSITION ARTISTIQUE AU STALAG VIII C

L'atelier "Ile de France" organise au Stalag VIII C une exposition d'oeuvres exécutées par les prisonniers du Camp et des Kommandos et comprenant:

Peinture à l'huile, aquarelle, gouache.  
Dessin au fusain naturel et chimique.  
Travaux de sculpture sur pierre ou bois, modelage,  
gravure sur métaux.

L'ouverture de l'exposition aura lieu le 1er Septembre 1942. Les envois qui seront adressés à Mr le Geistige Betreuer du Stalag VIII C (pour l'atelier "Ile de France") devront parvenir avant le 20 Août dernier délai.

Les exposants indiqueront au dos de chaque oeuvre: leur nom, prénoms, matricule et numéro de Kommando suivi de la mention RESERVE ou A VENDRE suivant qu'ils désirent conserver leur travail ou s'en défaire.

Les prix appliqués seront ceux pratiqués à l'atelier "Ile de France" avec l'autorisation des Autorités Allemandes.

Les oeuvres non vendues seront retournées dans les emballages d'origine qui devront être soignés et prévus à cet effet.

L'argent des oeuvres vendues sera envoyé aux intéressés.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser (tous les jours de 12 à 13 Heures) à:

Léopold BERTHOIS Mle 26488 - Massier - Atelier "Ile de France" ou lui écrire, sous le couvert de l'Homme de Confiance.

## COURS PAR CORRESPONDANCE

Monsieur le Commandant du Stalag VIII C a bien voulu autoriser la création d'un Cours par Correspondance entre le Camp et les Détachements de Travail.

En conséquence, les intéressés voudront bien se faire inscrire auprès de nous par l'intermédiaire de leur Homme de Confiance en précisant:

- 1)- S'ils ont l'intention de préparer un examen (C.E.P., baccalauréat ou licence).
- 2)- S'ils désirent:
  - a) Un cours d'entretien sur une matière
  - b) Des renseignements d'ordre technique ou professionnel (programme d'examens et concours, avancement, etc...).
  - c) Des manuels d'étude. La Bibliothèque comporte surtout des classiques français.

Quand ces demandes seront parvenues au Camp et classées il sera possible d'envoyer à chaque intéressé un plan de travail, des sujets de devoirs (qui seront corrigés régulièrement), des documents et des livres.



A. FABRE 19414/VIII C